Principe que celui dont découlent toutes les autres créatures. Ontologiquement, ce sont toujours des anges : ce sentiment qui se manifeste en particulier par l'expression caractéristique de « mauvais anges »[1], se fait jour de façon très explicite chez plusieurs Pères de l'Église. Ainsi, saint Augustin nous explique que si les *maligni angeli* subsistent et vivent, c'est par Celui qui vivifie toutes choses[2] ; ils ont conservé non seulement la vie mais avec elle certains attributs de leur premier état, et d'abord la raison, encore qu'elle soit maintenant chez eux dévoyée[3].

Saint Grégoire le Grand, à son tour, se demande, en commentant le prélude de Job (I, 6) comment Satan a pu se présenter à la cour céleste parmi les Anges élus ; c'est, nous explique-t-il, parce que, bien qu'il ait perdu la béatitude, il a conservé la nature qu'il possède en commun avec eux, *naturam tamen eis similem non amisit*[4].

Cette doctrine trouve une illustration remarquable dans l'art chrétien antique. Nous sommes trop habitués, depuis l'art roman, à voir les démons figurés sous les traits de monstres affreux. Cette tradition iconographique, qui, plastiquement, trouvera son apogée dans les créations, d'une inspiration quasi-surréaliste, des peintres flamands, peut invoquer l'autorité de textes remontant à la plus authentique tradition du Désert, et déjà de la source première de toute sa littérature, la *Vie d'Antoine* de saint Athanase : « Les démons, y lisons-nous, s'ils voient des chrétiens et surtout des moines travailler et progresser... cherchent à les effrayer en se métamorphosant et en imitant des femmes, des bêtes, des serpents, de grands corps, des troupes de soldats... afin de pouvoir suborner par ces apparitions monstrueuses ceux qu'ils n'ont pu tromper par les pensées[5] » ; en fait et *la Vie d'Antoine*[6] et tous les écrits du même ordre[7] sont pleins de récits nous décrivant les démons apparaissant sous les aspects de monstres et de bêtes. Mais il faut bien remarquer que, dans tous ces textes, il s'agit d'apparences revêtues momentanément par les diables *pour effrayer* les solitaires : de telles représentations ne sont donc

1. L'expression vient de *Ps.* 77 (LXX), 49, dont le sens littéral n'est pas net ; mais le Nouveau Testament applique couramment le nom d'Anges aux démons : *Matth.* 25, 41 ; 2 *Cor.* 12, 7 ; cf. *I Cor.* 6, 3 ; 2 *Petr.* 2, 4 ; *Jud.* 6 ; *Apoc.* 12, 9 ; etc.
2. *De Trinitate*, XIII, 12 (16), P. L. t. 42, c. 1626.
3. *Cité de Dieu*, XI, 11, p. 477, l. 25.
4. *Moralia*, II, 4, P. L. t. LXXV, c. 557 ; cf. encore IV, 1, c. 641, et déjà Gennade de Marseille, *de Eccles. Dogmat.* 12, P. L. t. LVIII, c. 984.
5. Saint Athanase, *Vit. Anton.* c. 23.
6. *Id.* c. 9 ; 53...
7. Ainsi Cassien, *Conf.* VII, 32 ; Palladius, *Hist. Laus.* XVI, 6. En dehors de ces formes bestiales, la littérature du Désert évoque le plus souvent le Démon sous les traits d'un « affreux nègre tout noir ».